

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 29 Mars 2022

**CO 437 DE**

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : ..95

Présents : ..67

Votants : ..80

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean Baptiste, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, REGALDI Sylvie, CETRE Jean François, FORET Clément (Vices-Présidents), VIONNET André, RENAUD Jean Marie, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, CHUARD Valentin BOUDRY Jeanne, PINGAT Martine, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, VALLET Charles, CHAUVIN Roger, PERRARD Roland, DUQUET Jean Pierre, BRUNEL Bernard, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, CASTELLA Damien, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, LABBEZ Alain, BERTOCCHI Daniel, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, DODANE Ghislaine, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, LETONDOR Jean Luc, BERODIER Florence, MORBOIS Christelle, BERTHOD BLANC Aurélien, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE-FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, ROMANET Claude, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Guy, BERNARD René, GENIN Marcelle, MARTINS Serge, SUSSOT Florence, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard,

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à BONNET Dominique, LECOQ Yves à BOUDRY Jeanne, BUGADA Catherine à BRIOT GAIDIOZ Cécile, GAVAT William à MOREL Denis, PAQUIEZ Valérie à BENETRUY Sylvain, ROBERT Bruno à VIONNET André, GAVAT Alain à RENAUD Jean Marie, GIRARD Colette à LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent à MAIRE Serge, JOURD'HUI André à GAILLARD Jean François, BOUILLET Françoise à FORET Clément, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle, FLEURY Michel à CETRE Michel,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TOURNEUR Eric à VALLET Charles,

Etaient Excusés : PETIGNY Loïc, DECOTE Yves, GROS Roger, BUYS Nelly, CATHENOZ Catherine, MONTEVECCHIO Patrick, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : VIENNET Rémy, HENARD Stéphane, BRENIAX Denis, PROST JACQUOT Claire, YANARDAG Mikaël, RIGOLET Serge, DORBON Henri, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Gérard ARNAUD

Convocation faite le : 23 Mars 2022

**Objet : Validation d'un projet d'acquisition foncière**

**Contexte**

Dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie territoriale alimentaire, le Conseil Communautaire du 22 février 2021 avait approuvé une opération d'acquisition de parcelles agricoles à proximité de la ZAC de l'Ethole à Arbois. Le montant de cette opération avait été budgétisé à 38 605€ environ.

L'objectif était de sécuriser du foncier par la mise en place d'une Zone d'Activité Maraîchère à destination de porteurs de projet agricole.

Cette opération a été infructueuse, notamment du fait des modalités mises en œuvre pour racheter les différentes parcelles. En effet, la CCAPS est entrée directement en contact avec les propriétaires sans solliciter les agriculteurs exploitants ni les organismes professionnels agricoles compétents.

**Prestation de service auprès de la SAFER**

Face à cet échec et à l'absence de consommation du montant préétabli pour le projet, et considérant que ces parcelles représentent un réel intérêt pour la filière maraîchère, il est proposé de faire appel à la SAFER pour appuyer la CCAPS dans le cadre de cette opération.

Cette prestation est chiffrée à 40 350€ HT (acquisition foncière, frais d'achats et de notaires compris), soit 1 745€ supplémentaires par rapport au précédent montant validé par le Conseil Communautaire.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**1/ Valide** la prestation de service de la SAFER dans le cadre de l'opération d'acquisition foncière des parcelles agricoles de la ZAC de l'Ethole.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président

Dominique BONNET

